

Bandol 3 mai 2012 8h30

Jean-Paul JOSEPH membre du Modem Var (Bandol)
Bayrou
joseph.jeanpaul83@gmail.com

à François

Cher François Bayrou

Le 24 avril, je publiais le texte suivant sur un blog local :

« Si on peut regretter que la plupart des candidats à l'élection présidentielle n'aient pas indiqué aux français l'ampleur des efforts qu'il convenait de réaliser pour sauvegarder notre modèle social, il nous faut aujourd'hui faire le choix entre deux candidats : M. Hollande ou M. Sarkozy.

Le programme du Parti Socialiste, en matière de restauration de l'équilibre des comptes publics est pour moi irréaliste.

Il est basé sur une relance par la consommation avec des hypothèses de croissance dont tout le monde sait qu'elles n'ont aucune chance de se réaliser.

S'il est appliqué, les déficits publics ne seront pas corrigés et les promesses ne seront pas tenues (sauf à accroître encore la dette, ce qui nous mènerait à la faillite).

Il faut certes accroître les recettes, mais surtout diminuer les dépenses publiques (ce qui apparaît dans le programme du candidat de l'UMP et non dans celui du candidat socialiste).

Le président doit être capable de prendre des décisions courageuses dans un contexte particulièrement difficile.

C'est pour ces raisons que je voterai Nicolas Sarkozy au second tour. »

Mon sentiment est renforcé après le débat d'hier soir F Hollande N Sarkozy et avant même votre positionnement dans quelques heures maintenant. D'autant que N Sarkozy s'est engagé une nouvelle fois.

Vous m'aviez fait l'honneur il y a un an de me confier que vous n'étiez pas opposé au fait de soutenir une liste sur Bandol dans laquelle figurerait un nombre important d'UMP.

Votre décision dans quelques heures de voter ou non N Sarkozy peut jouer un rôle déterminant pour l'avenir de la France. N Sarkozy est le seul dont le programme et les engagements sont susceptibles d'aboutir à ce qui vous tient tant à cœur et il s'est d'ailleurs engagé une nouvelle fois hier soir lors de sa conclusion à réduire les déficits et la dette et surtout à inscrire la règle d'or dans la constitution.

Très Cordialement
Jean-Paul JOSEPH